



# VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE- DESMAURES

---

RÈGLEMENT N° 2011-252

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2011-252 AU  
MONTANT DE 2 300 000 \$ POUR LA RÉFECTION  
DES RUES PIERRE-GEORGES-ROY ET HONORÉ-  
BEAUGRAND AINSI QUE POUR LES ENTRÉES DE  
L'ÉCOLE VISION ET DU CENTRE CASA**

## **ÉCHÉANCIER**

AVIS DE MOTION :	FAIT LE 18 AVRIL 2011
DÉPÔT ET ADOPTION DU RÈGLEMENT :	LE 2 MAI 2011
DÉPÔT CERTIFICAT PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT :	LE 16 MAI 2011
EN VIGUEUR :	LE 18 JUILLET 2011

## **NOTE EXPLICATIVE**

*Ce règlement autorise des travaux pour la réfection des rues Pierre-Georges-Roy et Honoré-Beaugrand ainsi que pour les entrées de l'école Vision et du Centre Casa. Ce règlement prévoit une dépense de 2 300 000 \$ à ces fins et décrète un emprunt du même montant afin d'en acquitter le coût.*



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

**VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

**RÈGLEMENT N° 2011-252**

---

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2011-252  
AU MONTANT DE 2 300 000 \$ POUR LA  
RÉFECTION DES RUES PIERRE-  
GEORGES-ROY ET HONORÉ-  
BEAUGRAND AINSI QUE LES ENTRÉES  
DE L'ÉCOLE VISION ET DU CENTRE  
CASA**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance tenue par le conseil municipal le 18 avril 2011;

***EN CONSÉQUENCE***

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

**1.** La réfection des rues Pierre-Georges-Roy et Honoré-Beaugrand ainsi que des entrées de l'école Vision et de Centre Casa est décrété et une dépense de 2 300 000 \$ est autorisée à ces fins.

Ces dépenses sont détaillées à l'annexe I de ce règlement.

**2.** Aux fins mentionnées à l'article 1, et pour pourvoir au paiement des frais contingents, le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas

2 300 000 \$, afin de pourvoir au paiement de cette dépense, la Ville décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de 20 ans.

**3.** Une partie de l'emprunt, non supérieure à 5 % du montant de la dépense prévue à l'article 2, est destinée à renflouer le fonds général de la Ville de tout ou partie des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du présent règlement, relativement à l'objet de celui-ci.

**4.** Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec ou 547 de la Loi sur les cités et villes.

**5.** La Ville affecte à la réduction de l'emprunt décrété toute subvention ou contribution financière recevable pour le paiement d'une dépense visée à ce règlement.

**6.** Si le montant d'une appropriation dans ce règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut être utilisé pour payer une autre dépense décrétée par ce règlement et dont l'appropriation est insuffisante.

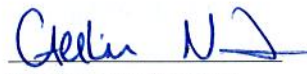
Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

**7.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 2<sup>e</sup> jour de mai 2011.

  
Marcel Corriveau, maire



  
M<sup>e</sup> Caroline Nadeau,  
Greffière

## AVIS DE MOTION



### **35- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO REGVSAD-2011-252 AU MONTANT DE 2,3 MILLIONS POUR LA RÉFECTION DES RUES PIERRE-GEORGES-ROY ET HONORÉ-BEAUGRAND AINSI QUE POUR LES ENTRÉES DE L'ÉCOLE VISION ET DU CENTRE CASA**

AVIS DE MOTION NO AMVSAD-2011-260, point no 35, séance extraordinaire du 18 avril 2011

RÉFÉRENCE : REGVSAD-2011-252

Avis de motion est, par les présentes, donné par Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement d'emprunt numéro REGVSAD-2011-252 au montant de 2,3 millions pour la réfection des rues Pierre-Georges-Roy et Honoré-Beaugrand ainsi que pour les entrées de l'école Vision et du Centre Casa. Ce montant étant différent du PTI adopté pour l'année 2011, une reddition de compte sera effectuée ultérieurement afin d'expliquer cette fluctuation.

## ANNEXE I

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

#### SECTION I

##### DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Des travaux pour la réfection des rues Pierre-Georges-Roy et Honoré-Beaugrand ainsi que pour les entrées de l'école Vision et du Centre Casa.

#### SECTION II

##### ESTIMATION DES COÛTS

2. Le coût des travaux mentionnés à l'article 1 est estimé à 2 300 000 \$ et se détaille comme suit :

ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE VISION :

**TOTAL DES COÛTS SANS TAXES : 118 025\$**

ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ENTRÉE DU CENTRE CASA :

**TOTAL DES COÛTS SANS TAXES : 126 625\$**

ESTIMATION DES COÛTS POUR LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE DE LA RUE PIERRE- GEORGES ROY :

**TOTAL DES COÛTS SANS TAXES : 268 250 \$**

ESTIMATION DES COÛTS DE SURVEILLANCE POUR VISION, CASA ET PIERRE-GEORGES ROY :

**TOTAL DES COÛTS DE SURVEILLANCE SANS TAXES : 48 000 \$**

AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE POUR LA RUE LIONEL GROULX :

**TOTAL DES COÛTS SANS TAXES : 170 000 \$**

ESTIMATION DES COÛTS DE SURVEILLANCE POUR LIONEL GROULX

**TOTAL DES COÛTS DE SURVEILLANCE SANS TAXES : 20 000 \$**

ESTIMATION DES COÛTS POUR LA RUE HONORÉ BEAUGRAND :

**TOTAL DES COÛTS SANS TAXES : 971 250 \$**

ESTIMATION DES COÛTS DE SURVEILLANCE POUR HONORÉ BEAUGRAND :

**TOTAL DES COUTS DE SURVEILLANCE SANS TAXES : 56 000 \$**

**IMPRÉVUS : 240 722 \$**

**TPS (5%) : 100 944 \$**

**TVQ (8,5%) : 180 184 \$**

**TOTAL : 2 300 000 \$**

**Préparé et vérifié par Jean-Claude Desroches, Directeur des travaux publics**

---

Projet: École Vision	Date: 2011-06-09
----------------------	------------------

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix	Total
1	<b>Généralités</b>				
1.1	Puits d'exploration	unité	1	550.00 \$	550.00 \$
					<u>550.00 \$</u>
2	<b>Eau potable</b>				
2.1	<b>Fourniture et installation de conduite d'eau potable</b>				
2.1.1	150 mm Ø	m lin.	45	250.00 \$	11 250.00 \$
2.2	<b>Conduite existante à désaffecter</b>				
2.2.1	150 mm Ø	unité	90	25.00 \$	2 250.00 \$
2.3	<b>Borne d'incendie</b>				
2.3.1	Enlèvement	unité	1	1 100.00 \$	1 100.00 \$
2.4	Raccordement à l'existant	unité	1	700.00 \$	700.00 \$
					<u>15 300.00 \$</u>
3	<b>Égout domestique</b>				
3.1	<b>Fourniture et installation de conduites d'égout domestique</b>				
3.1.1	250 mm Ø	m lin.	45	200.00 \$	9 000.00 \$
3.2	<b>Conduite existante à désaffecter</b>				
3.2.1	250 mm Ø	m. lin.	45	30.00 \$	1 350.00 \$
3.3	<b>Fourniture et installation de regard d'égout domestique</b>				
3.3.1	900 mm Ø	unité	1	6 600.00 \$	6 600.00 \$
3.4	<b>Regard à enlever</b>				
3.4.1	900 mm Ø	unité	1	1 100.00 \$	1 100.00 \$
3.5	Raccordement à l'existant	unité	1	450.00 \$	450.00 \$
					<u>18 500.00 \$</u>
4	<b>Égout pluvial</b>				
4.1	<b>Fourniture et installation de conduites d'égout pluvial</b>				
4.1.1	375 mm Ø	m lin.	45	250.00 \$	11 250.00 \$
4.2	<b>Conduite à désaffecter</b>				
4.2.1	375 mm Ø	m. lin	45	20.00 \$	900.00 \$
4.3	<b>Fourniture et installation de regard d'égout pluvial</b>				
4.3.1	900 mm Ø	unité	1	6 600.00 \$	6 600.00 \$



Projet: École Vision	Date: 2011-06-09
----------------------	------------------

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix	Total
4.4	Fourniture et installation regard-puissard 900 mm Ø	unité	1	6 600.00 \$	6 600.00 \$
4.5	Raccordement à l'existant	unité	2	550.00 \$	1 100.00 \$
4.6	Regard d'égout pluvial à enlever	unité	2	1 100.00 \$	2 200.00 \$
4.7	Puisard à enlever	unité	1	550.00 \$	550.00 \$
					<b>29 200.00 \$</b>
<b>5</b>	<b>Réparation des arrières</b>				
5.1	En béton bitumineux	m <sup>2</sup>	500	50.00 \$	25 000.00 \$
5.2	En gazon	m <sup>2</sup>	275	12.00 \$	3 300.00 \$
5.3	Aménagement à proximité du bâtiment à refaire	global	1	1 100.00 \$	1 100.00 \$
					<b>29 400.00 \$</b>
<b>6</b>	<b>Utilités publiques</b>				
<b>6.1</b>	<b>Canalisations</b>				
6.1.1	HYDRO - Canalisation bétonnée				
6.1.1.1	1 à 4	m lin.	45	175.00 \$	7 875.00 \$
6.1.2	COMMUN (Bell et Vidéotron) Canalisation non bétonnée				
6.1.2.1	1 à 4	m lin.	45	50.00 \$	2 250.00 \$
<b>6.2</b>	<b>Structures</b>				
6.2.1	HYDRO				
6.2.1.1	Boîte de raccordement	unité	1	3 850.00 \$	3 850.00 \$
6.2.2	BELL				
6.2.2.1	Proform	unité	1	650.00 \$	650.00 \$
6.2.3	VIDÉOTRON				
6.2.3.1	Proform	unité	1	650.00 \$	650.00 \$
<b>6.3</b>	<b>Autres</b>				
6.3.1	Conduit de drainage	m lin.	10	650.00 \$	6 500.00 \$
6.3.2	Entéré au bâtiment Hydro	global	1	2 200.00 \$	2 200.00 \$
6.3.3	Entrée au bâtiment Bell	global	1	550.00 \$	550.00 \$
6.3.4	Entrée au bâtiment Vidéotron	global	1	550.00 \$	550.00 \$
					<b>25 075.00 \$</b>
<b>TOTAL</b>					<b>118 025.00 \$</b>

Projet: Casa	Date: 2011-06-09
--------------	------------------

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix	Total
1	<b>Généralités</b>				
1.1	Alimentation temporaire	global	1	4 500.00 \$	4 500.00 \$
2.1	Puits d'exploration	unité	1	550.00 \$	550.00 \$
					<u>5 050.00 \$</u>
2	<b>Eau potable</b>				
2.1	<b>Fourniture et installation de conduites d'eau potable</b>				
2.1.1	150 mm Ø	m lin.	60	200.00 \$	12 000.00 \$
2.2	<b>Conduite existante à désaffecter</b>				
2.2.1	150 mm Ø	unité	50	25.00 \$	1 250.00 \$
2.3	Raccordement à l'existant	unité	2	650.00 \$	1 300.00 \$
					<u>14 550.00 \$</u>
3	<b>Égout domestique</b>				
3.1	<b>Fourniture et installation de conduites d'égout domestique</b>				
3.1.1	250 mm Ø	m lin.	55	200.00 \$	11 000.00 \$
3.2	<b>Conduite existante à désaffecter</b>				
3.2.1	250 mm Ø	m lin.	50	30.00 \$	1 500.00 \$
3.3	<b>Fourniture et installation de regard d'égout domestique</b>				
3.3.1	900 mm Ø	unité	2	9 000.00 \$	18 000.00 \$
3.4	<b>Regard à enlever ou à désaffecter</b>				
3.4.1	900 mm Ø	unité	1	1 750.00 \$	1 750.00 \$
3.5	Raccordement à l'existant	unité	2	500.00 \$	1 000.00 \$
					<u>33 250.00 \$</u>
4	<b>Égout pluvial</b>				
4.1	<b>Fourniture et installation de conduites d'égout pluvial</b>				
4.1.1	375 mm Ø	m lin.	50	250.00 \$	12 500.00 \$
4.2	<b>Conduite à désaffecter</b>				
4.2.1	450 mm Ø	m lin.	45	35.00 \$	1 575.00 \$
4.3	<b>Fourniture et installation de regard d'égout pluvial</b>				
4.3.1	900 mm Ø	unité	2	9 000.00 \$	18 000.00 \$

Projet: Casa

Date: 2011-06-09

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix	Total
4.4	Puissard de béton à raccorder				
4.4.1	Conduite de raccordement 200 mm Ø	m lin.	25	100.00 \$	2 500.00 \$
4.5	Raccordement à l'existant	unité	1	600.00 \$	600.00 \$
4.6	Regard d'égout pluvial à enlever	unité	1	1 650.00 \$	1 650.00 \$
					<u>36 825.00 \$</u>
5	Réparation des arrières				
5.1	En béton bitumineux	m <sup>2</sup>	375	50.00 \$	18 750.00 \$
5.2	En gazon	m <sup>2</sup>	350	12.00 \$	4 200.00 \$
5.3	Bordure				
5.3.1	Coulée en place	m lin.	35	60.00 \$	2 100.00 \$
					<u>25 050.00 \$</u>
6	Utilités publiques				
6.1	Canalisations				
6.1.1	HYDRO - Non bétonnée				
6.1.1.1	1 à 4	m lin.	100	60.00 \$	6 000.00 \$
6.1.2	VIDÉOTRON - Non bétonnée				
6.1.2.1	1 à 4	m lin.	100	30.00 \$	3 000.00 \$
6.2	Autres				
6.2.1	Entrée au bâtiment Hydro	global	1	2 250.00 \$	2 250.00 \$
6.2.2	Entrée au bâtiment Vidéotron	global	1	650.00 \$	650.00 \$
					<u>11 900.00 \$</u>
<b>TOTAL</b>					<b>126 625.00 \$</b>

Projet: Réfection rue Pierre-Georges-Roy

Date: 2011-06-09

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix	Total
1	<b>Voirie</b>				
1.1	Excavation 2e classe	m <sup>3</sup>	1600	18.00 \$	28 800.00 \$
1.2	Excavation et remblayage supplémentaire pour instabilité	m <sup>3</sup>	110	20.00 \$	2 200.00 \$
1.3	<b>Construction des fondations</b>				
1.3.1	Sous-fondation MG-112 300 mm	m <sup>2</sup>	2000	11.00 \$	22 000.00 \$
1.3.2	Fondation inférieure MG-56 200 mm	m <sup>2</sup>	2000	10.00 \$	20 000.00 \$
1.3.3	Fondation supérieure MG-20 150 mm	m <sup>2</sup>	2000	8.00 \$	16 000.00 \$
1.4	Sciage revêtement	m lin.	45	20.00 \$	900.00 \$
1.5	<b>Drain de fondation</b>				
1.5.1	150 mmΦ	m. lin.	350	40.00 \$	14 000.00 \$
1.6	<b>Enrobé bitumineux</b>				
1.6.1	Base GB-20, 100 mm, 240 kg/m <sup>2</sup>	T.M.	400	100.00 \$	40 000.00 \$
1.7	<b>Trottoir de béton</b>				
1.7.1	Trottoir banquette	m <sup>2</sup>	300	70.00 \$	21 000.00 \$
1.7.2	Trottoir avec intégration de la bordure de granite	m <sup>2</sup>	150	70.00 \$	10 500.00 \$
1.8	<b>Bordure granite</b>				
1.8.1	Droite	m lin.	300	100.00 \$	30 000.00 \$
1.8.2	Courbe	m lin.	30	150.00 \$	4 500.00 \$
1.9	Fosse à plantation	m <sup>3</sup>	60	50.00 \$	3 000.00 \$
					<u>212 900.00 \$</u>
2	<b>Réparation des arrières</b>				
2.1	En béton bitumineux	m <sup>2</sup>	25	50.00 \$	1 250.00 \$
2.2	En gazon	m <sup>2</sup>	900	12.00 \$	10 800.00 \$
					<u>12 050.00 \$</u>
3	<b>Marquage</b>				
3.1	Ligne de centre	m lin.	180	5.00 \$	900.00 \$
					<u>900.00 \$</u>



**SAINT-AUGUSTIN**  
**DE-DESMAURES**

Estimation des coûts

Projet: Réfection rue Pierre-Georges-Roy

Date: 2011-06-09

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix	Total
4	Éclairage				
4.1	Fourniture et mise en place de conduits en CPV	m	180	15.00 \$	2 700.00 \$
4.2	Fourniture et installation de filerie électrique souterraine avec mise à la terre (cu. nu)	m	180	15.00 \$	2 700.00 \$
4.3	Fourniture et installation de lampadaires	unité	6	5 500.00 \$	33 000.00 \$
4.4	Excavation et remblayage	m	180	10.00 \$	1 800.00 \$
4.5	Démolition des systèmes d'éclairage	global	1	2 200.00 \$	2 200.00 \$
					<u>42 400.00 \$</u>

**TOTAL**

**268 250.00 \$**



RÉFECTION DE LA RUE HONORÉ-BEAUGRAND  
VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

0521414  
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

PARTIE 0 - GÉNÉRALITÉS	80 000.00 \$
PARTIE I - RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS	467 200.00 \$
PARTIE II - VOIRIE ET AMÉNAGEMENT	348 525.00 \$
PARTIE III - ÉCLAIRAGE PUBLIC	75 525.00 \$
<b>SOUS-TOTAL (AVANT TAXES)</b>	<b>971 250.00 \$</b>
IMPRÉVUS (10%)	97 125.00 \$
TPS (5%)	53 418.75 \$
TVQ (8,5%)	95 352.47 \$
<b>TOTAL (TAXES INCLUSES)</b>	<b>1 217 146.22 \$</b>

Préliminaire

Préparé par:

Maxime Béland, ing. jr.

Vérfié par:

Gigi César

Réfection de la rue Honoré-Beaugrand  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
Bordereau d'estimation préliminaire

**AECOM**  
0521414

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>PARTIE 0 - GÉNÉRALITÉS</b>				
0.1 Organisation, signalisation et sécurité du chantier	1	global	55 000.00 \$	55 000.00 \$
0.2 Déboisement, essouchage et nettoyage	1	global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
0.3 Reboisement et revégétalisation - Portion excavée à l'extrémité de la rue Honoré-Beaugrand, jusqu'à la rue de l'Hétrière, incluant engazonnement, arbres et arbustes	1	global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
0.4 Protection des arbres hors emprise	1	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
<b>TOTAL PARTIE 0 GÉNÉRALITÉS (Articles 0.1 à 0.4)</b>				<b><u>80 000.00 \$</u></b>

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>PARTIE I - RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS</b>				
<b>1.1 Excavation et remblayage</b>				
1.1.1 Excavation de matériaux de 1ère classe	50	m <sup>3</sup>	50.00 \$	2 500.00 \$
1.1.2 Excavation additionnelle en tranchée	20	m <sup>3</sup>	30.00 \$	600.00 \$
1.1.3 Remblayage additionnel de matériaux de 2e classe en tranchée	20	m <sup>3</sup>	30.00 \$	600.00 \$
1.1.4 Pierre nette et membrane géotextile en remplacement du CG-14b	50	t	25.00 \$	1 250.00 \$
1.1.5 Puits d'exploration	3	unité	500.00 \$	1 500.00 \$
<b>1.2 Eau potable</b>				
<b>Conduites principales</b>				
1.2.1 Réseau d'alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie	1	global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
1.2.2 Conduite d'eau potable 200 mm de diamètre incluant excavation de 2e classe En fonte ductile classe 350	260	m	200.00 \$	52 000.00 \$
1.2.3 Raccordement sur conduite existante Rue Lionel-Groulx (sans pression)	1	unité	2 500.00 \$	2 500.00 \$
Rue de l'Hétrière (sous pression)	1	unité	2 500.00 \$	2 500.00 \$
1.2.4 Fourniture et installation de vanne incluant excavation de 2e classe 200 mm de diamètre	4	unité	2 500.00 \$	10 000.00 \$
<b>Branchements</b>				
1.2.5 Branchement d'eau potable sur nouvelle conduite incluant excavation de 2e classe 100 mm de diamètre	3	unité	2 500.00 \$	7 500.00 \$
<b>Poteau d'incendie</b>				
1.2.6 Fourniture et installation, incluant excavation de 2e classe	1	unité	7 000.00 \$	7 000.00 \$
<b>Isolation - Isolant rigide HI-60</b>				
1.2.7 Fourniture et installation	50	m <sup>2</sup>	30.00 \$	1 500.00 \$



Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>1.3 Égout sanitaire</b>				
<b>Conduites principales</b>				
1.3.1 Conduite d'égout sanitaire 250 mm de diamètre incluant excavation de 2e classe En PVC DR-35 ou TBA Classe IV	385	m	250.00 \$	96 250.00 \$
1.3.2 Regard d'égout sanitaire à installer incluant excavation de 2e classe 900 mm de diamètre	6	unité	4 000.00 \$	24 000.00 \$
1.3.3 Raccordement sur conduite ou structure existante Rue Lionel-Groulx Rue St-Denys Garneau	1 1	unité unité	2 000.00 \$ 2 000.00 \$	2 000.00 \$ 2 000.00 \$
<b>Branchements</b>				
1.3.4 Branchement d'égout sanitaire sur nouvelle conduite incluant excavation de 2e classe 250 mm de diamètre	3	unité	1 000.00 \$	3 000.00 \$
<b>1.4 Égout pluvial</b>				
<b>Conduites principales</b>				
1.4.1 Conduite d'égout pluvial 750 mm de diamètre incluant excavation de 2e classe En TBA Classe IV	255	m	300.00 \$	76 500.00 \$
1.4.2 Regard d'égout pluvial à installer incluant excavation de 2e classe 1200 mm de diamètre	5	unité	5 000.00 \$	25 000.00 \$
1.4.3 Raccordement sur conduite ou structure existante Rue Lionel-Groulx Rue de l'Hétrière (à valider selon canalisation pluviale)	1 1	unité unité	2 000.00 \$ 4 000.00 \$	2 000.00 \$ 4 000.00 \$
<b>Branchements</b>				
1.4.4 Branchement d'égout pluvial sur nouvelle conduite incluant excavation de 2e classe 200 mm de diamètre	3	unité	1 000.00 \$	3 000.00 \$
<b>Puisards</b>				
1.4.5 Puisard préfabriqué en béton armé, incluant raccordement à la conduite principale et excavation de 2e classe 750 mm de diamètre	6	unité	3 500.00 \$	21 000.00 \$

Réfection de la rue Honoré-Beaugrand  
 Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
 Bordereau d'estimation préliminaire

**AECOM**

0521414

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>1.5 Divers travaux</b>				
1.5.1 Bloc de raccordement	5	unité	1 000.00 \$	5 000.00 \$
<b>1.6 Essais des conduites</b>				
1.6.1 Nettoyage, désinfection et essai réseau d'eau potable	1	global	2 000.00 \$	2 000.00 \$
1.6.2 Essais et inspection télévisée du réseau d'égout sanitaire	1	global	4 000.00 \$	4 000.00 \$
1.6.3 Essais et inspection télévisée du réseau d'égout pluvial	1	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
1.6.4 Fourniture, chargement, livraison et essais sur les échantillons de conduites et des accessoires	1	global	2 000.00 \$	2 000.00 \$
<b>1.7 Branchement du bâtiment des Rédemptoristes</b>				
1.7.1 Branchement aqueduc 100 mm de diam., incluant excavation de 2e classe	1	global	17 500.00 \$	17 500.00 \$
1.7.2 Branchement sanitaire 250 mm de diam., incluant 3 regards 900 mm de diam. et excavation de 2e classe	1	global	30 000.00 \$	30 000.00 \$
1.7.3 Désaffectation d'une conduite sanitaire par bétonnage	150	m.l.	50.00 \$	7 500.00 \$
<b>1.8 Canalisation du fossé pluvial à proximité de la rue de l'Hétrière</b>				
1.8.1 Conduite d'égout pluvial de 1200 mm de diam. incluant excavation de 2e classe	60	m.l.	500.00 \$	30 000.00 \$
1.8.2 Regard d'égout pluvial de 2100 mm de diam. incluant excavation de 2e classe	1	unité	8 500.00 \$	8 500.00 \$
<b>TOTAL PARTIE I                  RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS                  (Articles 1.1 à 1.8)</b>				<b><u>467 200.00 \$</u></b>

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>PARTIE II - VOIRIE ET AMÉNAGEMENT</b>				
<b>2.1 Fondation de chaussée</b>				
<b>Préparation de l'infrastructure et construction de la fondation de chaussée</b>				
2.1.1 Préparation de l'infrastructure	2800	m <sup>2</sup>	18.00 \$	50 400.00 \$
2.1.2 Construction de la sous-fondation (MG-112, 500 mm d'épaisseur)	2800	m <sup>2</sup>	15.00 \$	42 000.00 \$
2.1.3 Construction de la fondation supérieure (MG-20, 250 mm d'épaisseur)	2800	m <sup>2</sup>	15.00 \$	42 000.00 \$
2.1.4 Drain de fondation - Type 1	375	m	45.00 \$	16 875.00 \$
2.1.5 Regard d'observation	4	unité	750.00 \$	3 000.00 \$
<b>Excavation et remblayage additionnel de 2e classe</b>				
2.1.6 Matériau d'emprunt granulaire MG-20	5	m <sup>3</sup>	50.00 \$	250.00 \$
2.1.7 Matériau d'emprunt granulaire MG-112	5	m <sup>3</sup>	40.00 \$	200.00 \$
2.1.8 Matériau d'emprunt granulaire classe B	5	m <sup>3</sup>	30.00 \$	150.00 \$
2.1.9 Terre végétale	5	m <sup>3</sup>	60.00 \$	300.00 \$
<b>2.2 Bordures et trottoirs</b>				
2.2.1 Fourniture et pose de bordures de granite (droites)	320	m	100.00 \$	32 000.00 \$
2.2.2 Fourniture et pose de bordures de granite (courbes)	40	m	160.00 \$	6 400.00 \$
2.2.3 Trottoir de béton (joints sciés)	310	m <sup>2</sup>	70.00 \$	21 700.00 \$
2.2.4 Enlèvement et remise en place de bordures en béton - Rue de l'Hétrière (à valider)	120	m	40.00 \$	4 800.00 \$
<b>2.3 Revêtement de chaussée</b>				
2.3.1 Planage du revêtement bitumineux				
Rue Honoré-Beaugrand	20	m <sup>2</sup>	40.00 \$	800.00 \$
Rues de l'Hétrière et St-Denys Garneau	180	m <sup>2</sup>	40.00 \$	7 200.00 \$
2.3.2 ESG-10 40 mm (96 kg/m <sup>2</sup> ) (préliminaire)	285	t	120.00 \$	34 200.00 \$
2.3.3 GB-20 VQ 80 mm (192 kg/m <sup>2</sup> ) (préliminaire)	570	t	120.00 \$	68 400.00 \$

Réfection de la rue Honoré-Beaugrand  
 Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
 Bordereau d'estimation préliminaire

**AECOM**

0521414

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
2.3.4 Ajustement du prix du bitume	0	global	0.00 \$	0.00 \$
<b>2.4 Construction et réparation des arrières</b>				
2.4.1 Arrières en gazon en plaques	800	m <sup>2</sup>	10.00 \$	8 000.00 \$
2.4.2 Plantation du boulevard (entre bordure et trottoir)				
Rosiers rugueux (à valider)			Quantités, types et prix à venir	0.00 \$
Eulaies (à valider)			Quantités, types et prix à venir	0.00 \$
Recouvrement de protection - 50 mm de pailis			Quantités, types et prix à venir	0.00 \$
2.4.3 Arrières en béton bitumineux	120	m <sup>2</sup>	50.00 \$	6 000.00 \$
2.4.4 Arrières en matériaux granulaires	10	m <sup>2</sup>	25.00 \$	250.00 \$
2.4.5 Bordure préfabriquée en béton	10	m	60.00 \$	600.00 \$
2.4.6 Arrières en pavé de béton	30	m <sup>2</sup>	100.00 \$	3 000.00 \$
<b>TOTAL PARTIE II                  VOIRIE ET AMÉNAGEMENT                  (Articles 2.1 à 2.4)</b>				<b><u>348 525.00 \$</u></b>

Réfection de la rue Honoré-Beaugrand  
 Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
 Bordereau d'estimation préliminaire

**AECOM**

0521414

Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>PARTIE III - Éclairage public</b>				
*La présente partie est basée sur des projets antérieurs et est préliminaire. Les prix et les quantités sont sujets à d'importants changements.				
<b>3.1 Réseau d'éclairage sur un côté de la rue Honoré-Beaugrand</b>				
3.1.1 Démantèlement des services existants (éclairage, filage, bases, etc.)	1	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
3.1.2 Excavation et remplissage de tranchée pour réseau d'éclairage seul ou de tranchée commune, incluant excavation de 2e classe et tous les travaux connexes	185	m.l.	25.00 \$	4 625.00 \$
3.1.3 Fourniture et installation de conduits pour réseau d'éclairage	185	m.l.	15.00 \$	2 775.00 \$
3.1.4 Fourniture et installation de fils de continuité des masses pour réseau d'éclairage	185	m.l.	10.00 \$	1 850.00 \$
3.1.5 Fourniture et installation de conducteurs d'alimentation pour réseau d'éclairage	185	m.l.	15.00 \$	2 775.00 \$
3.1.6 Fourniture et installation de lampadaires, incluant excavation de 2e classe et tous les travaux connexes	8	unité	7 500.00 \$	60 000.00 \$
3.1.7 Fourniture et installation de coffret de contrôle et de branchement sur poteau	1	unité	1 000.00 \$	1 000.00 \$
<b>TOTAL PARTIE III ÉCLAIRAGE PUBLIC (Article 3.1)</b>				<b><u>75 525.00 \$</u></b>
<b>TOTAL (avant taxes)</b>				<b><u>971 250.00 \$</u></b>
<b>TAXE 1 (5 %)</b>				<b>48 562.50 \$</b>
<b>TAXE 2 (8.5 %)</b>				<b>86 684.06 \$</b>
<b>TOTAL (TAXES INCLUSES)</b>				<b><u>1 106 496.56 \$</u></b>



## ARTICLE 4 – FORMULE DE PRIX

Compléter et insérer cette formule de prix dans l'enveloppe de prix distincte.

Je, soussigné, reconnais :

- avoir reçu et pris connaissance de tous les documents afférents au projet en titre lesquels font partie intégrante du contrat à être accordé;
- avoir reçu toutes les informations nécessaires à la compréhension du mandat et à la préparation de la présente soumission;
- être autorisé à signer ce document;
- convient que le prix soumis est ferme et comprend tout ce qui est relié au mandat tels mais non limitativement à ce qui suit : la main-d'œuvre, les matériaux et l'outillage nécessaires, les frais généraux, les frais d'administration, les frais de déplacement et d'envoi, le soutien face à des réclamations, les profits et tous les autres frais dont les relevés topographiques reliés au mandat.

Dans le cas où le contrat serait octroyé à notre firme, je m'engage à :

- respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant aux dits documents
- effectuer les tâches décrites dans les documents reçus, ainsi que tout autre travail qui pourrait être requis suivant l'esprit de ces documents pour la somme (incluant les taxes) de :

PRIX :	56 000,00 \$
T.P.S.(5%) :	2 800,00 \$
T.V.Q.(8,5%) :	4 998,00 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>63 798,00 \$</b>

Soixante trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit dollars

Montant en lettres moulées (dollars canadiens)

Montant en chiffres

Joane St-Onge, ing.

Nom du professionnel

4700, boul. Wilfrid-Hamel

Adresse

Québec

Québec

Ville

Province

G1P 2J9

418-871-2444

Code postal

Téléphone

joane.st-ong@aecom.com

418-871-5868

Télécopieur

418-563-3485

Courriel

Cellulaire

Signature du représentant autorisé

18 février 2011

Joane St-Onge, ing.

Date

Nom en lettres moulées

En résumé, votre soumission comprend :

1. Le document de présentation de proposition 1 original et 3 copies
2. Résolution de signature